

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : - 0,1 % EN JUIN 1987

En juin, calculé par le service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation régresse de 0,1 %, fixant à 1,1 % la hausse des prix du premier semestre. Le taux annuel de renchérissement s'établit à 2,0 %, contre 1,4 % l'an passé à pareille époque. L'évolution de ce mois se caractérise par le repli de l'alimentation, partiellement compensé par les augmentations des autres groupes de dépenses dont les prix ont été relevés.

Les prix de l'alimentation (en un mois : - 0,8 %; en un an : + 0,5 %) poursuivent la baisse amorcée le mois passé en raison de facteurs saisonniers affectant les légumes (en un mois : - 8,3 %; en un an : - 1,8 %) et les fruits (en un mois : - 2,8 %; en un an : - 3,6 %); de plus, les prix du fromage, des oeufs, des produits à base de céréales et du café se replient aussi, tandis que des hausses sont enregistrées pour la viande de porc, le poisson frais et le chocolat.

L'habillement progresse de 0,3 % (en un an : + 2,9 %) en raison principalement de l'augmentation des vêtements de femme (+ 0,4 %) et d'enfant (+ 0,5 %). La hausse du mazout (+ 1,0 %) entraîne celle du chauffage et éclairage (en un mois : + 0,4 %; en un an : - 1,0 %). Les prix de l'aménagement et entretien du logement renchérissement de 0,2 % (en un an : + 1,7 %).

La stabilité des transports et communications (en un mois : + 0,0 %; en un an : + 1,0 %) résulte de la compensation d'une adaptation des tarifs des chemins de fer (+ 0,4 %) par une légère baisse de l'essence (- 0,1 %). La hausse des médicaments (+ 1,1 %) induit celle du groupe santé et soins personnels (en un mois : + 0,1 %; en un an : + 2,0 %).

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en juin 1987

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en %	
			en un mois	en un an
Indice général	100	113,4	- 0,1	2,0
Alimentation	21	116,6	- 0,8	0,5
Boissons et tabacs	5	109,7	-	0,7
Habillement	7	118,4	0,3	2,9
Loyer	18	124,5	-	4,7
Chauffage et éclairage	5	74,5	0,4	- 1,0
Aménagement et entretien du logement	6	110,8	0,2	1,7
Transports et communications	14	106,7	0,0	1,0
Santé et soins personnels	8	115,0	0,1	2,0
Instruction et loisirs	16	114,0	-	2,8

Les tirets signifient que les prix n'ont pas été relevés ce mois.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 139,4 (septembre 1966 = 100) 237,3



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

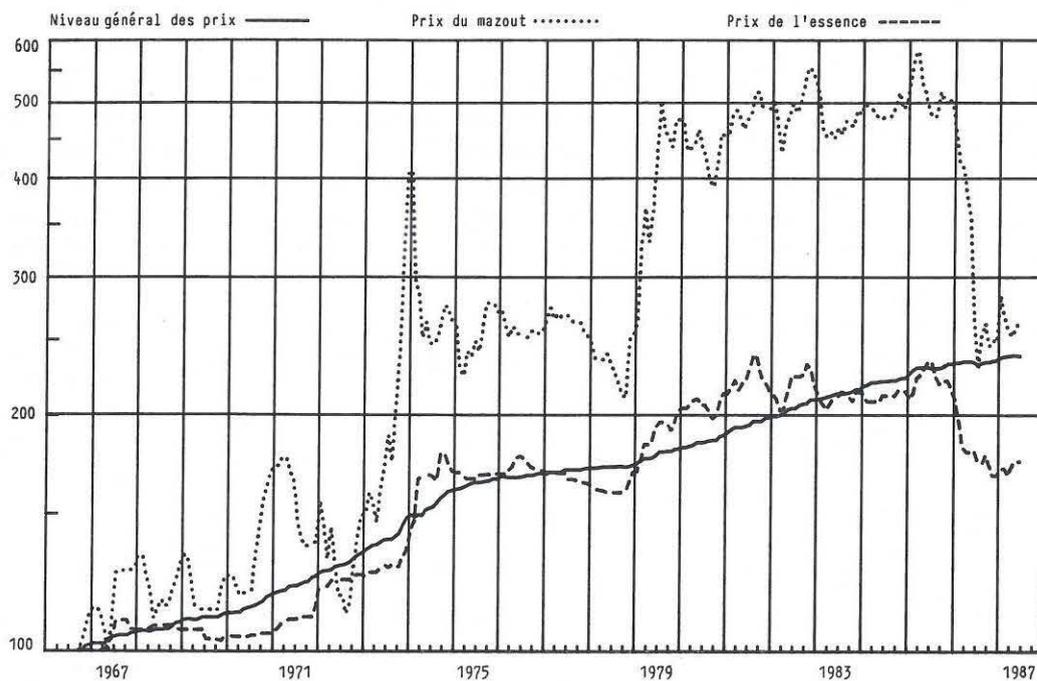
Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 87 67 07

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

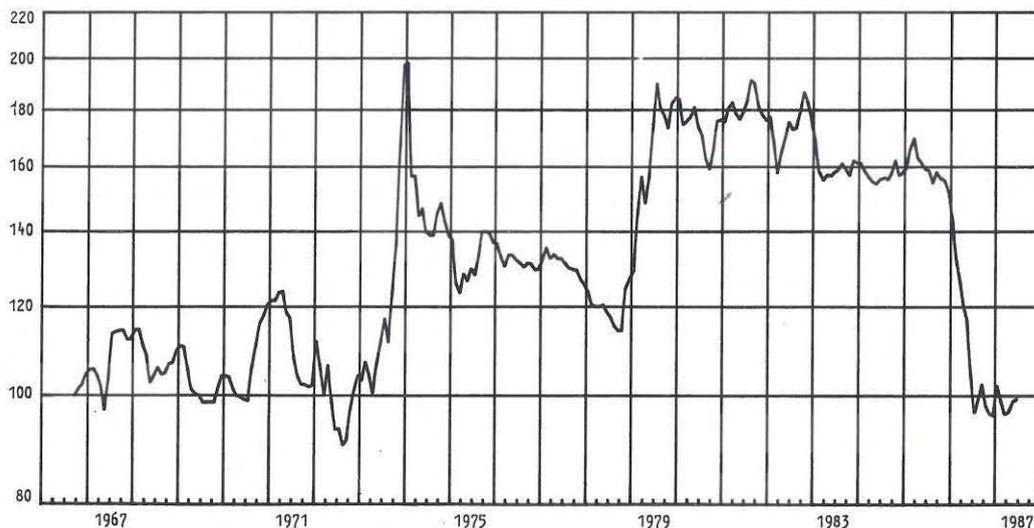
INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

(septembre 1966 = 100)

EVOLUTION DES PRIX DU MAZOUT, DE L'ESSENCE ET DU NIVEAU GENERAL DES PRIX



EVOLUTION DU PRIX RELATIF DES PRODUITS PETROLIERS¹⁾



1) Par définition, le prix relatif ou réel des produits pétroliers correspond aux prix observés déflatés par l'évolution du niveau général des prix à la consommation.
Ce prix relatif est égal au quotient de l'indice des prix des produits pétroliers par l'indice général des prix à la consommation. L'indice des prix des produits pétroliers est la moyenne des indices des prix de l'essence et du mazout pondérés selon leur importance relative dans l'indice général des prix à la consommation.